

Optim 1

Conforme au règlement (CE) n° 2015/830 (REACH), annexe II (453/2010) - Europe

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Optim 1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyant désinfectant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SciCan Ltd, 1440 Don Mills road, Toronto, ON, M3B 3P9, 1-800-667-7733

1.4 Numéro d'appel d'urgence

SciCan Ltd, 1-800-667-7733

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Le mélange n'est classé dans aucune classe de danger.

2.2 Éléments d'étiquetage

Classification selon la directive (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mot d'avertissement : Aucun

Pictogrammes de danger : Aucun

Mention(s) de danger : Aucun

2.3 Autres dangers

Ce produit ne contient pas de substances qui, à leur concentration donnée, sont considérées comme dangereuses pour la santé.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélange :

Nom chimique	N° CAS	%	Autres identificateurs
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	0,5	

Remarques

L'ingrédient actif figure dans la liste ci-dessus.

SECTION 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise.

Contact cutané

Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise.

Contact oculaire

Rincer à l'eau froide. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, et continuer de rincer. Consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

Ingestion

Aucune mesure de premiers secours spécifique n'est requise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu.

4.3 Indication de toutes attentions médicales immédiates et de tous traitements particuliers nécessaires

Aucun connu.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction adapté

Non combustible. Utiliser des agents d'extinction compatibles avec le produit et adaptés au feu environnant.

Moyen d'extinction non adapté

Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun connu.

5.3 Conseils aux pompiers

Comme en cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

SECTION 6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non nécessaire si le produit est utilisé selon les instructions.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Avant de procéder au nettoyage, consulter les données sur les dangers. Examiner la section « Stockage et élimination » avant l'élimination.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les petits déversements ou fuites (< 5 gallons/19 litres) peuvent être évacués dans les égouts conformément à la réglementation locale. Le produit dilué peut être déversé dans les égouts sanitaires. Utiliser de l'eau de rinçage pour le nettoyage final.

6.4 Référence à d'autres sections

Se référer à la section 8 pour les informations relatives à l'équipement de protection individuelle. Se référer à la section 13 pour les informations relatives à l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle lors de la manipulation de ce produit. POUR UN USAGE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL UNIQUEMENT.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit à l'abri de la lumière directe du soleil. Éviter l'entreposage à des températures élevées. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Il n'existe aucune utilisation spécifique supplémentaire en dehors de celles désignées à la section 1.2.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

DNEL du peroxyde d'hydrogène : 1,4 mg/m³ (inhalation, à long terme)

DNEL du peroxyde d'hydrogène : 3 mg/m³ (inhalation, exposition aiguë/à court terme)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles appropriés de l'ingénierie

Aucune exigence particulière en matière de ventilation.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Non nécessaire si le produit est utilisé selon les instructions.

Protection de la peau

Non nécessaire si le produit est utilisé selon les instructions.

Protection respiratoire

Non nécessaire si le produit est utilisé selon les instructions.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide clair incolore.		
Identificateur de produit :	Optim 1	N° FDS :	053522
Date de préparation :	22 janvier 2019		
Date de la dernière révision :	15 septembre 2020	Page	02 sur 05

Odeur	Légère odeur d'amande.
Seuil d'odeur	Non disponible
pH	2,0 - 2,5
Point de fusion/de congélation	Non disponible (fusion) ; non disponible (congélation)
Point d'ébullition/plage d'ébullition	Non disponible
Point de flamme	> 93 °C (200 °F)
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Inflammabilité supérieure/faible ou Limite d'explosion	Non disponible (supérieure) ; Non disponible (inférieure)
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible
Densité relative (eau = 1)	1,006 à 20 °C
Solubilité	Non applicable
Coefficient de partage, n-octanol/eau (Log K_{ow})	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	1,09 centistokes à 20 °C

9.2 Autres informations

% volatil 0%

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Non réactif.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est stable.

10.3 Possibilités de réactions dangereuses

Il n'y aura pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

Exposition prolongée aux hautes températures.

10.5 Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec des produits de blanchiment concentrés.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables

Inhalation ; contact cutané ; contact oculaire ; ingestion.

Toxicité aiguë

CL50 (inhalation) : > 2,08 mg/L

DL50 (orale) : > 5 000 mg/kg

LD50 (dermique) : > 5 050 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau

Non classé conformément au règlement (CE) 1272/2008.

Lésions oculaires graves/irritation

Non classé conformément au règlement (CE) 1272/2008.

Toxicité spécifique d'organe cible (exposition simple)

Inhalation

Non classé conformément au règlement (CE) 1272/2008.

Absorption cutanée

Non classé conformément au règlement (CE) 1272/2008.

Ingestion

Non classé conformément au règlement (CE) 1272/2008.

Toxicité spécifique d'organe cible (exposition répétée)

Non classé conformément au règlement (CE) 1272/2008.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Non classé conformément au règlement (CE) 1272/2008.

Cancérogénicité

Non classé conformément au règlement (CE) 1272/2008.

Toxicité reproductive**Développement de la progéniture**

Non classé conformément au règlement (CE) 1272/2008.

Fonction sexuelle et fertilité

Non classé conformément au règlement (CE) 1272/2008.

Effets sur ou via la lactation

Non classé conformément au règlement (CE) 1272/2008.

Mutagénicité sur cellules germinales

Non classé conformément au règlement (CE) 1272/2008.

Effets interactifs

Aucun connu.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Non disponible.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Pour obtenir des informations sur l'élimination des produits inutilisés et non désirés, et sur le nettoyage des déversements, contacter le fabricant ou le pays/l'État membre concerné ou l'organisation de gestion des produits. Rincer le conteneur à l'eau. Éliminer le conteneur conformément à la réglementation du pays/de l'État membre. Ne pas réutiliser les conteneurs.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 Numéro ONU**

N/A, non réglementé sous la rubrique marchandises dangereuses.

14.2 Nom d'expédition des Nations-Unies

N/A, non réglementé sous la rubrique marchandises dangereuses.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

N/A, non réglementé sous la rubrique marchandises dangereuses.

14.4 Groupe d'emballage

N/A, non réglementé sous la rubrique marchandises dangereuses.

14.5 Dangers pour l'environnement

Non disponible

14.6 Précautions particulières

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil du code IBC

Non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/Liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) Alinéa 8b)

Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire TSCA en vertu du 40 CFR 720.

Europe

Ingrédients conformes à la réglementation CE 648/2004 sur les détergents

Tensioactifs anioniques : Moins de 5 %

Tensioactifs non ioniques : Moins de 5 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée sur la base de l'immatriculation de ce produit.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Classification HMIS **Santé - 0** **Inflammabilité - 0** **Danger physique - 0**

FDS préparée par Virox Technologies Inc.

N° de téléphone (800) 387-7578

Date de préparation 22 janvier 2019

Date de la dernière révision 15 septembre 2020

Informations supplémentaires

Pour obtenir une fiche de données de sécurité mise à jour, veuillez communiquer avec le fournisseur/fabricant dont le nom figure à la première page du présent document. Les informations contenues dans le présent document ont été obtenues de sources considérées comme techniquement précises et fiables. Bien que tous les efforts aient été déployés pour assurer la divulgation complète des risques du produit, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et sont indiquées comme telles. Étant donné que les conditions de l'utilisation réelle du produit sont hors du contrôle du fournisseur, il est supposé que les utilisateurs de la matière ont reçu une formation complète conformément aux exigences de toutes les lois et de tous les règlements applicables.

Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée et le fabricant/fournisseur ne peut être tenu responsable de toute perte, blessure ou de tout dommage consécutif pouvant résulter de l'utilisation ou de l'exploitation de toute information contenue dans le présent document. Les contenus de ce document ont été établis conformément au règlement (CE) n° 2015/830, annexe II (453/2010)-Europe.